

Ecole Fondamentale Libre Subventionnée  
**SAINT-BERNARD**



Projet éducatif  
et  
pédagogique

rue des Framboisiers 5 6700 ARLON

Tél. et fax : 063 242878

Courriel : [info@esba.be](mailto:info@esba.be)

**Site internet : <http://www.esba.be>**

## HISTORIQUE DU PROJET EDUCATIF.

C'est à partir de l'année scolaire 1955-1956, que se décide la création de l'école Saint-Bernard décentralisant l'école paroissiale dirigée par les Soeurs de Notre-Dame à Arlon.

Saint-Bernard répond aussitôt à sa fonction essentielle : celle de devenir une école de quartier desservant le "Galgenberg" et toutes les rues avoisinantes.

Devenir une école de quartier,

- c'était s'intégrer et participer à la vie de celui-ci,
- c'était entrer en contact avec ses habitants,
- c'était accueillir les enfants dans une ambiance familiale,
- et privilégier coûte que coûte, au cours de son histoire les valeurs chrétiennes et humaines qui sont à l'origine de son existence.

C'est en 1967 que l'école Saint-Bernard en pleine expansion, demande son autonomie tout en restant sous le même Pouvoir Organisateur paroissial : Monsieur le Doyen Mathen, en était alors le président.

En 1979, dernier tournant important de son histoire : l'école Saint-Bernard et l'école fondamentale des Soeurs de Notre-Dame sont reprises par un Pouvoir Organisateur unique composé par des membres des communautés des Aumôniers du Travail et des Soeurs Notre-Dame. Toutefois, l'école Saint-Bernard garde son autonomie complète en matière pédagogique.

C'est ainsi qu'en 1980, l'Ecole Saint-Bernard demande à entrer dans la rénovation pédagogique et s'engage dans le 5/8.

C'est alors la mise en place d'un premier projet éducatif qui explicitait les options suivantes en accord avec celles prises par le réseau libre en matière de rénovation :

- l'éducation globale,
- l'organisation de l'école en cycles ( 2<sup>1/2</sup>/5, 5/8, 8/10, 10/12 ) et l'instauration du travail en équipes éducatives,
- l'individualisation et l'évaluation continue pratiquée par l'équipe des enseignants, le travail en groupe d'enfants d'âge différent.

Bien des années se sont écoulées, mais l'école, quoiqu'un peu moins de quartier, reste fidèle à ses premières options : l'accueil et l'éducation de tous les enfants, tout en évoluant vers un projet pédagogique plus précis et répondant mieux aux aspirations éducatives des parents et des enseignants.

Pour toute la communauté éducative, ces options sont fondamentales et engagent dès lors l'avenir de l'école.

## QU'EST - CE QUE LE PROJET EDUCATIF DE NOTRE ECOLE ?

Une démarche par laquelle nous avons voulu

- préciser nos objectifs propres,
- nous donner un plan d'action,
- réaliser ce plan et le réviser périodiquement ... avec la participation des parents, des enseignants ...

### NOTRE PRINCIPAL OBJECTIF EN MATIERE D'EDUCATION :

**Accompagner l'enfant dans la découverte et le développement de ses richesses et de ses ressources :**

- en les vivant avec lui dans une communauté en référence à Jésus-Christ et dans le respect des valeurs dont l'école se réclame,
- en lui apprenant à acquérir des connaissances déterminées par :
  - les programmes obligatoires : l'enfant sera capable d'en réinvestir les contenus dans la pratique de la vie, (Programme Intégré et Socles de compétences)
  - les faits d'actualité,
  - le vécu quotidien,
  - la curiosité et la motivation du groupe à connaître et à comprendre.

### **EDUQUER, C'EST AVANT TOUT S'ENGAGER DANS UNE EDUCATION AUX VALEURS.**

L'école Saint-Bernard vous propose un choix de valeurs qui marquent les préoccupations des enseignants et des parents.

**droit à la différence**

**amitié**

**accueil**

**patience**

**tolérance**

**partage**

**solidarité**

**plaisir**

**engagement**

**communion**

**démocratie**

**épanouissement**

**responsabilité**

**citoyenneté**

**esprit critique**

**...**

## Comment arriver à cet objectif ?

Par des méthodes

- qui permettent l'entraide, l'écoute des enfants, la recherche,
- qui développent la capacité d'accueil, le goût du travail achevé, l'esprit critique et la logique, la communication dans un esprit de créativité,
- qui favorisent les travaux personnels bien faits et l'épanouissement grâce aux choix,
- qui permettent le renforcement et l'effort positif.
- qui éduquent à la citoyenneté, au respect des autres, à l'environnement ...

Des activités qui visent la construction des apprentissages (mathématique, français, éveil, ...)

- ◆ Séquences d'apprentissage en classe d'âge et en classe verticale
- ◆ Groupe vertical , projets et ateliers
- ◆ Elocutions
- ◆ Evaluation formative et auto-évaluation
- ◆ Travaux individuels et de groupes
- ◆ ...
- ◆ Education corporelle et à la santé
- ◆ Différenciation des apprentissages

Des activités qui développent l'autonomie

- ◆ Contrat de travail
- ◆ Tutorat
- ◆ Conseil de classe
- ◆ ...

Des activités qui respectent et développent la créativité

- ◆ Groupe vertical
- ◆ Pédagogie par projets
- ◆ Ateliers créatifs
- ◆ Contrat de travail
- ◆ Expression théâtrale et musicale

Des activités qui favorisent les relations sociales et qui tiennent compte de l'affectif

- ◆ Accueil en groupe vertical ou en classe
- ◆ Conseil de classe
- ◆ Education à la Paix
- ◆ Classes vertes, de mer, sportives, de montagne ou de ville
- ◆ Journal de l'école
- ◆ ...

# Année scolaire 2014-2015

## Horaires de classe :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : **8h25** à 12 heures et 13h30 à 15h25

Mercredi : **8h25** à 12 heures

Remarque : la ponctualité est essentielle. A la sonnerie, tous les enfants se mettent en rang dans le calme. En primaire, l'accès aux couloirs est interdit aux parents (sauf cas exceptionnel) de même que la cour du bâtiment G. Si un contact avec un enseignant est souhaité, il doit se faire avant 8h25.

## Accueil :

L'école est ouverte à 7h30.

Tout enfant arrivant entre 7h30 et 8 heures peut être pris en charge à l'intérieur des bâtiments pour la somme de 0,62 €. La surveillance à l'extérieur n'est assurée qu'à partir de 8h par un enseignant.

## Repas :

Il existe différentes possibilités

- repas chauds (rang organisé vers le restaurant de Cardijn-Lorraine) au prix de  
3 € pour les enfants de maternelle, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire  
3,25 € de 3<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> primaire
- repas tartines (à la salle St-Bernard ou classes maternelles) : une participation de 0,50€ sera demandée.

## Garderie et étude : chaque jour de 15h30 à 18 heures et le mercredi de 12h à 18h.

Garderie pour les enfants de maternel. Etude pour les autres.

L'étude et la garderie ne deviennent payantes qu'à partir de 16 heures. La participation est de 1,25 € l'heure, toute heure entamée étant due. Une note de frais est établie en fin de mois pour les enfants ayant fréquenté l'accueil du matin, la garderie ou l'étude.

**Pouvoir Organisateur :** Comité Scolaire Saint-Martin Arlon

**Président du PO :** Monsieur Luc PONCELET

**Directeur école :** Virginie BACK (063 242878)

**Centre P.M.S. libre :** rue des Déportés, 129 (063 22 70 54)

## Enseignement maternel :

M1/M2 : Marie-Jeanne DOFFAGNE

Anne SIMON

Vanessa TUZZOLINO

Aurélie MAYON

M3 : Marianne PIRE

Rita MEUNIER

Fabienne DASSY, complète l'équipe.

Psychomotricité : Katty HOUBA

Puéricultrice : Anne WENKIN

Aide en maternel : Tatiana SIMBA

## Enseignement primaire :

P1 Annita EPPE

Amélie DEHOUX

P2 Catherine DIDIER

Eulalie MERVEILLE

P3 Evelyne MICHEL, Anne BOLLE

Michèle GODART

P4 Christian MULLER

Valérie LANNOY

P5 Hélène Etienne

Nathalie BOMBARDIER

P6 Carine PONCELET

## Maîtres spéciaux d'éducation physique

Nicolas JACOB

Serge DECROYER

## Maîtres de seconde langue

Annick MAUXHIN

Françoise FONCK

Activités théâtrales et musicales assurées par Philippe SPIES.

Bibliothèque Centre de documentation organisée par les parents bénévoles.

## Vacances et congés pour cette année 2014-2015

Rentrée scolaire : lundi 1 septembre 2014

Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles : samedi 27 septembre 2014

Congé de Toussaint : du samedi 25 octobre au dimanche 2 novembre 2014

Commémoration : mardi 11 novembre 2014

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015

Congé de carnaval : du samedi 14 février au dimanche 22 février 2015

Vacances de Pâques : du samedi 4 avril au dimanche 19 avril 2015

Fête du travail : vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015

Congé de l'Ascension : jeudi 14 mai 2015

Ascension (pont) : vendredi 15 mai 2015

Congé de Pentecôte : lundi 25 mai 2015

Vacances d'été : du mercredi 1<sup>er</sup> juillet au lundi 31 août 2015

### Journées pédagogiques :

Vendredi 28 novembre 2014

Lundi 9 mars 2015

Mardi 26 mai 2015